### SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DU CLAIN SUD

Département de la Vienne

\*\*\*\*\*\*

Arrondissement de MONTMORILLON Date de la convocation: 13/03/2023

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoirs
50	19	23	4

# Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un mars à dix-huit heures et neuf minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle multimédia, 8 rue Hemmoor 86700 Couhé commune déléguée de Valence en Poitou. A cette convocation, les conditions du quorum n'étaient pas remplies. Le Président a appliqué alors les articles L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoie à l'article L2121-17 du même code pour que le comité syndical puisse délibérer sans condition de quorum sur l'ordre du jour de la première convocation.

<u>Etaient présents</u>: GREGOIRE Philippe – TEXIER Stéphane – GRIMAUD Jean-Paul – THOMASSE Gabriel – MAURY Jean-Pierre – BOIRON Noëlle – DUTAULT Patrick – FORTHIN Benjamin – BELLIN Philippe – BIBAUD André – PICHON Gilles – CACLIN Philippe – GAYET Olivier – CAQUINEAU Bernard – BARBOTIN Bernard – CHAPLAIN Christian – BRANGER Geneviève – LEONET Frédéric – POIRIER Fredy

<u>Etaient excusés</u>: GEORGEL Sophie – GIRARDEAU Jules – PIN Olivier – BEAU Jacky (donne pouvoir à GAYET Olivier) – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline (donne pouvoir à PICHON Gilles) – CINQUABRE Jean-Christophe – GIRARD Sandra (donne pouvoir à CHAPLAIN Christian) – BOUCHET Roland – GARGOUIL Francis – JEAN Gisèle (donne pouvoir à BELLIN Philippe) – SENELAS Rozeen

<u>Etaient absents</u>: VERGNAUD Sophie – SUIRE Sébastien – JESBERGER Gilles – ROBERT René – BORDEVAIRE Nicolas – LE GUERN Romain – CARRETIER Michel – POIRIER Gilles – MARTIN Alexis – TOURENNE Cyrille – FRICONNET Jean-Luc – BOCK François – LAFRECHOUX Joël – LATU Roland – THEVENET Roland – CHASSIN Julien – SAINT LAURENT Gérard – RENOUARD Chantal – JARASSIER Michel – BOIRON William

#### Observation:

BOCK François est arrivé à 19h27.

A été élu secrétaire de séance M. CHAPLAIN Christian Administratifs : BOUCHE David – GORGEON Pauline – LAURIN Pauline

Délibération n°263 21032023

# L'affectation des comptes de résultats 2022

Le Président présente les affectations des comptes de résultats du Syndicat pour l'exercice 2022 comme suit :

#### AR Prefecture

## Affectation des résultats

### Investissement

recettes		523 647.78
dépenses		277 149.32
résultat de l'exercice 2022		246 498.46
résultats reportés	0 <del>.5</del>	134 127.56
résultat cumulés au 31/12/2022		112 370.90

### **Fonctionnement**

recettes	526 216.28
dépenses	441 670.84
résultat de l'exercice 2022	84 545.44
Résultats reportés	201 535.83
résultat cumulés au 31/12/2022	286 081.27

### Reste à réaliser

recettes		0,00
dépenses		5 490.00
soldes	-	5 490.00

Le conseil syndical après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 statue sur l'affectation du résultat de cet exercice et constate que le compte administratif présente un excédent d'investissement de 106 880.90 (compte 001 au BP 2023) euros et un excédent de fonctionnement de 286 081.44 euros (compte 002 au BP 2023).

### Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical :

- APPROUVE les affectations des comptes de résultats du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud pour l'exercice 2022.

Pour copie conforme, Acte rendu exécutoire par Le Président, M. Philippe BELLIN A Valence en Poitou, le 23/03/2023



#### AR Prefecture